

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIKUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F

	1976	1977
Abonnement France	45 F	50 F
Membre scolaire	22 F	25 F
Abonnement Etranger	50 F	55 F
Changeement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	7 F	7 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

DUFAY Cl. — Additions au catalogue des Lépidoptères de la région lyonnaise (Quatrième supplément). <i>Erratum et Addenda</i>	293
ROMAN E. et PICHOT J. — Observations récentes sur quelques puces de nids d'oiseaux. Présence à Lyon de <i>Ceratophyllus columbae</i> (insectes Siphonaptères)	294
ROMAN E. et PICHOT J. — Remarques systématiques et biogéographiques sur quelques Diptères <i>Tabanidae</i> de France et de localités suisses voisines	297
DUBOIS A. — Deux <i>Rana cyanophlyctis</i> du Népal aux yeux noirs (Amphibiens, Anoures)	303
ARMAND-FRAYSSE D. et LEBRETON Ph. — Recherches physiologiques sur les champignons. V. — Données nouvelles d'ordre analytique concernant les champignons lignivores	308

REMARQUES SYSTEMATIQUES ET BIOGEOGRAPHIQUES SUR QUELQUES DIPTERES TABANIDAE DE FRANCE ET DE LOCALITES SUISSES VOISINES

par E. ROMAN et J. PICHOT.

Résumé. — Ce mémoire comprend principalement une étude critique de Tabanidae, beaucoup déjà mentionnés antérieurement, appartenant à des groupes difficiles (*Hybomitra* et *Hæmatopota* surtout). Y sont inclus certains renseignements biogéographiques ; quelques autres de même ordre sont rapportés indépendamment. Ont été pour la première fois signalés des territoires ci-après nommés : *Tabanus rectus* de Corse, *T. miki* de l'Hérault, *Haematopota scutellata* des Alpes de Haute-Provence ; *H. gallica* (sensu Chvala) est, dans les mêmes conditions indiqué du Gard ainsi que des environs de Lyon, où, non encore cité, a été trouvé *Hybomitra ciureai* ; *Nemorius vitripennis* et *Haematopota ocelligera* y ont été recapturés.

La répartition des Tabanidae en France et dans les pays voisins a été, depuis bien des années, l'occasion de nombreuses publications.

Nous apportons ici à ce sujet quelques éléments biogéographiques nouveaux concernant un certain nombre d'espèces nettement caractérisées. Toutefois, il faut reconnaître que les Tabanidae comprennent aussi plusieurs groupes difficiles, pour lesquels une étude critique nous a paru utile. Considérant que de nets progrès dans leur systématique sont apportés par la Monographie récente de M. CHVALA, L. LYNEBORG et J. MOUCHA (1972), nous avons réexaminé, à sa lumière, les représentants de ces groupes des Collections Lyonnaises, la notre, celle du Dr RIEL, dont l'un de nous assure la conservation à la Société Linnéenne, celle réunie par Cl. CÔTE et GRILAT, déposée au Muséum de notre Ville. A été ainsi révisée une bonne part des Tabanidae cités dans des publications antérieures de l'un de nous, où pourront être recherchés divers renseignements, qui ne sont pas répétés ici. Dans tous les cas, nous adoptons la nomenclature des « Horse Flies of Europe ».

A M. le Professeur CHVALA de l'Université de Prague, qui nous a aimablement renseigné, va notre sincère reconnaissance. Nous remercions aussi M. le Professeur L. DAVID, qui nous permet de profiter des richesses de son Muséum, ainsi que divers Collègues, qui nous ont remis des Tabanidae intéressants ; leurs noms seront indiqués au fur et à mesure. Au Professeur E. SOLLAUD et au Docteur M. SICART, qui aujourd'hui ne sont plus parmi nous, nous adressons un souvenir ému.

ESPÈCES CARACTÉRISÉES

Nemorius vitripennis Meig. — Depuis qu'il a été cité de « Lyon » par E. SÉGUY (1926), ce rare Tabanidae n'avait été mentionné qu'une seule fois (1958) de ses environs, d'après une femelle récoltée en 1936 par l'un de nous près de Rillieux-la-Pape, commune aujourd'hui rattachée au département du Rhône. Nous en avons plus récemment capturé un mâle près du pont de Niévroz (Ain).

Atylotus rusticus (L.). — Répandue dans toute l'Europe, cette espèce n'y est cependant pas commune partout. C'est notamment ce qui s'observe dans la région lyonnaise. En 1958, l'un de nous n'avait pu l'y citer que d'après une femelle d'une collection ancienne, trouvée probablement très près de Lyon, mais non explicitement étiquetée. Nous pouvons actuellement faire état de trois captures de *A. rusticus* du même sexe dans le département de l'Ain, d'où, à notre connaissance, il n'a pas été signalé ; deux ont été récoltés en Dombes, dans

des localités assez proches de Lyon, l'un à Villars, le 4 juillet 1969, sur une inflorescence de Millefeuille, un autre à Chatenay, le 21 août 1973 ; le troisième s'est fait prendre par G. AIN plus loin de Lyon, dans le marais de Lavours, en juin 1968.

Tabanus miki Brauer. — Cette espèce, à large distribution géographique et très fréquente en Sibérie, est très disséminée en Europe occidentale. Aux deux départements français cités par M. LECLERCQ (1966), Alpes-Maritimes et Gard, nous pouvons ajouter l'Hérault, d'où provient une femelle, capturée par L. SCHAEFER à Saint-Guilhem-le-Désert, en mai 1959.

T. rectus Loew. — Ce Diptère n'était pas encore connu de Corse. Le Docteur SICART nous en avait remis une femelle, capturée par lui aux environs de Porto-Vecchio en 1967.

GROUPES CRITIQUES

G. HYBOMITRA

Groupe de *H. aterrima*.

Quatre espèces européennes sont actuellement reconnues dans cet ensemble, où il n'en était auparavant distingué que deux. Les éléments de différenciation chez *Hybomitra micans* (Meig.) et chez *H. auripila* (Meig.), ce dernier jadis considéré comme variété de *H. aterrima* (Meig.), étant les mêmes autrefois et aujourd'hui, les citations de 1958 et de 1959 les concernant n'ont pas à être modifiées.

Revoyant les exemplaires, tous femelles, que l'un de nous (1958, 1959) a mentionnés sous le nom de *Tabanus aterrimus* Meig., nous considérons que, d'après les indications des « Horse Flies of Europe », certains doivent être nommés *H. caucasica* (Enderl.), espèce chez qui le 3^e article des palpes est entièrement brun clair, alors que chez *H. aterrima* ce segment est extérieurement presque noir. Nous rapportons donc à *H. caucasica* les individus mentionnés (1959) d'Arvieux, du col de l'Izoard, de Névache, du col du Galibier dans les Hautes-Alpes, de Bonneval et du massif de la Vanoise, à 2 200 m d'altitude, en Savoie ; à cette espèce appartient aussi une femelle capturée le 2 août 1962 par C. DENINGER à Vallorcine, pâturage de Loria, en Haute-Savoie. Par contre, nous déterminons *H. aterrima* un individu de même sexe récolté par le regretté Professeur SOLLAUD indiqué en 1959 comme provenant du Cret de Chalam près Champfronier (Ain), ainsi que tous ceux signalés en 1958 du Mont Pilat (Loire), faisant partie des collections CÔTE-GRILAT et RIEL.

Groupe de *H. montana*.

Nous confirmons que les femelles indiquées (1959) par l'un de nous de Névache et de ses environs dans les Hautes-Alpes sont des *H. montana* (Meig.). Nous déterminons de même trois femelles non encore mentionnées, l'une capturée en Haute-Savoie par C. DENINGER en même temps qu'un des *H. caucasica* déjà cité, une autre récoltée par l'un de nous en juillet 1976 à La Savonne près Sainte-Foy-Tarentaise, dans le département de la Savoie, une troisième trouvée par P. MARCHAL en août 1962 à La Condamine, dans les Alpes de Haute-Provence.

Une femelle de la collection CÔTE-GRILAT, provenant de Chamonix (Haute-Savoie), primitivement nommée *Tabanus solstitialis* Meig. et citée dans une note de l'un de nous (1959) sous le nom de *T. fulvicornis* Meig., doit être déterminée *H. lundbecki* Lyneborg.

Groupe de *H. bimaculata*.

Nous rapportons à *H. bimaculata* (Macq.) toutes les femelles de différentes collections provenant du Pas-de-Calais, de la Haute-Saône et de l'Ain, que l'un de nous (1958, 1959) a citées sous le nom de *Tabanus tropicus* L., cette appellation désignant plutôt aujourd'hui une espèce du groupe de *H. montana*.

Les « Horses Flies of Europe » considèrent *H. bisignata* (Jaen.) comme une variété de *H. bimaculata* ; cette manière de voir peut s'appliquer aux femelles citées par l'un de nous (1958, 1959) du Pas-de-Calais, de l'Ain et du Rhône.

D'après leur aspect extérieur et en tenant compte, pour quelques individus, de la forme de la plaque sous-génitale, nous confirmons l'appartenance à *T. distinguenda* (Verr.) de toutes les femelles de différentes collections, signalées par l'un de nous (1958) du Mont Pilat (Loire), de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône) et du bois d'Anthon (Isère). Nous déterminons de même un individu de ce sexe, capturé le 27 juin 1974 en Dombes, à Garette près Joyeux (Ain).

Parce que la bande médiane des premiers tergites abdominaux est particulièrement étroite, nous rapportons à *H. distinguenda* deux mâles signalés par l'un de nous (1958, 1959) sous le nom de *Tabanus tropicus* ; l'un provenant des environs de Crémieu (Isère), l'autre d'une vallée proche de Cauterets dans les Hautes-Pyrénées.

Un seul de nos *Hybomitra*, une femelle, présente les caractères extérieurs et ceux de la plaque sous-génitale attribués à *H. ciureai* (Séguy) ; il a été capturé le 27 juin 1968 dans le marais de Lavours (Ain).

Groupe de *H. erberi*.

Après réexamen et constatation de la couleur blanche des balanciers, nous rapportons avec certitude aujourd'hui à *H. erberi* les deux femelles récoltées en juin 1936 en Camargue (Bouches-du-Rhône), dont la détermination laissait à l'un de nous (1959) quelque doute.

G. TABANUS

Groupe de *T. bovinus*.

T. spodopterus Meig. — D'après une femelle, capturée par L. SCHAEFER, l'un de nous (1959) avait signalé cette espèce, dont les individus typiques sont propres aux zones plutôt froides, de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault), localité à climat méditerranéen ; cette citation paraissait à l'époque assez inattendue. Nous constatons que cet exemplaire présente les caractères de la sous-espèce *T. s. ibericus*, distinguée depuis par N. G. OLSUFJEV, J. MOUCHA et M. CHVALA (1967), qui habite les régions chaudes de France et d'Espagne.

G. HAEMATOPOTA

Groupe de *H. italica*.

H. grandis Meig. — Une femelle provenant du département du Gard, indiquée comme *H. fraseri* Austen dans une note antérieure (1959), doit être rapportée à *H. grandis*. L. LYNEBORG et M. CHVALA (1970) ont en effet établi la synonymie de ces deux appellations.

Par ailleurs, d'après les caractères indiqués dans les « Horse Flies of Europe », nous identifions aussi à cette espèce un mâle capturé par L. SCHAEFER à Les Matelles (Hérault), que l'un de nous (1957 a) avait cité sous le nom, aujourd'hui mis en synonymie de *H. ocelligera*, de *H. pluvialis hispanica* Szil.

H. italica Meig. et *H. pandazisi* (Kröber). — Nos anciennes déterminations concernant *H. i. italica* et le Diptère, que dans trois notes (1957 a, 1957 b, 1959) l'un de nous interprétait comme une de ses sous-espèces, ne s'accordent pas avec les indications des « Horse Flies of Europe ». En effet, dans ces écrits, étaient considérés comme *H. italica gallica* Szil. les populations à mâles ayant le premier article, assez allongé, des antennes en partie noir brillant; de tels individus correspondent à ce qui est décrit dans cette monographie sous le nom de *H. italica*, espèce chez qui ses auteurs ne reconnaissent pas de variétés. Les populations que l'un de nous déterminait *H. i. italica*, chez qui, dans le même sexe, cette partie de l'antenne est entièrement brunâtre, doivent être rapportées à l'espèce nommée *H. pandazisi* (= *variegata* auct. non F.) dans les « Horse Flies of Europe ».

Les femelles correspondantes nous semblent plus difficiles à identifier et un peu incertains nous apparaissent les caractères présentés par le premier article des antennes, dont la constriction subapicale est, dans les deux cas, d'une netteté relative et dont la coloration indiquée comme franchement grise chez *H. italica*, brunâtre chez *H. pandazisi*, est intermédiaire chez quelques-uns de nos individus; la même réflexion s'applique à l'ornementation des tergites abdominaux, qui est peut-être plus nette chez cette dernière espèce que chez sa voisine. Plus valable, bien que délicate à apprécier, nous apparaît la différence de largeur du front, qui est sensiblement plus importante chez *H. italica*.

D'après ces données, les mâles et femelles provenant du cercle de Gingins (canton de Vaud), signalés (1957 a) par l'un de nous sous le nom de *H. italica gallica*, doivent tous être nommés *H. i. italica*. Ceux récoltés autrefois aux environs de Crest (Drôme), indiqués (1957, a, b) comme *H. italica* sont à rapporter à *H. pandazisi*.

L'attribution de femelles isolées à l'une ou à l'autre de ces espèces nous paraît bien moins sûre. Avec cette réserve, la répartition géographique de celles, que nous avons pu examiner, se présente comme suit.

Au pied du Jura vaudois, nous n'avons rencontré que des femelles de *H. italica*.

Dans le territoire du département de la Drôme envisagé précédemment, la plupart des femelles capturées depuis 1957 peuvent, comme celles récoltées antérieurement, être considérées comme des *H. pandazisi*, bien que chez certaines la coloration des antennes soit en partie grise; deux cependant, étiquetées « Garozon près Vaunaveys, août 1959 » et « Saou, août 1969 », présentent nettement les caractéristiques de *H. italica*.

En ce qui concerne le sud-ouest de la France, les femelles capturées à Pibrac (Haute-Garonne), citées en 1959 sous le nom de *H. italica*, doivent être déterminées *H. pandazisi*; nous nommons de même deux autres femelles récoltées, aussi par le Docteur SICART, aux environs de Brassac (Tarn).

Les deux espèces d'*Haematopota* de ce complexe paraissent exister dans la région lyonnaise. Parmi les femelles mentionnées en 1958, nous croyons pouvoir nommer *H. pandazisi* plusieurs d'entre elles provenant du département du Rhône, de Lyon, au Parc de la Tête d'Or, du Mont d'Or, à Saint-Didier, au Mont Narcel et au Mont Verdun, du plateau lyonnais, à Charbonnières; des captures récentes à Saint-Pierre-la-Palud étendent la répartition de ce Diptère aux pieds des Monts du Lyonnais. Par contre, doivent être rapportées à *H. italica* deux femelles autrefois signalées de la cotière du plateau des Dombes, dans la commune de Rillieux-la-Pape. Nous identifions de même un exemplaire de ce sexe

récolté depuis à Neuville-les-Dames (Ain), sur la partie haute de ce mouvement de terrain.

Enfin nous pensons pouvoir nommer *H. italica* plusieurs femelles, toutes déjà citées (1959), provenant de Saint-Alban-Leysses (Savoie), Héricourt (Haute-Saône), Saint-Urbain (Haute-Marne) et Beaulieu (Orne).

D'après ces données, il semble qu'en France *Haematopota pandazisi* dépasse un peu au nord la limite « south of the Alps », indiquée dans les « Horse Flies of Europe ».

Groupe de *H. pluvialis*.

H. gallica Szil. — A cette espèce ne doivent pas être rapportés nos exemplaires nommés *H. italica gallica*, dont il vient d'être question.

Telle qu'elle est comprise dans les « Horse Flies of Europe », nous lui assimilons deux femelles, pas tout à fait semblables. L'une, autrefois déterminée par l'un de nous (1959) *H. subcylindrica* Pand., provient de Collias dans le Gard, l'autre, qui n'a pas été citée, a été capturée à Dardilly (Rhône) le 12 juillet 1951. Chez l'une et l'autre, les quatre tibias postérieurs sont d'un brun jaune ; le premier article des antennes, assez allongé et régulièrement cylindrique, présente, chez celle de la région lyonnaise, une légère constriction subapicale ; par comparaison, le front semble plus élargi chez celle du Midi de la France.

Dans le sens où elle est comprise actuellement, cette unité systématique n'était avec certitude connue de notre pays que de Rambouillet (Yvelines).

H. pseudolusitanica Szil. ? — Nous avons revu les deux femelles capturées par le Docteur SICART à 1 000 m d'altitude dans la forêt de Brassac (Ariège), que l'un de nous (1957 a) avait rapproché de *H. pseudolusitanica*. D'après les indications des « Horse Flies of Europe », elles ne semblent pas pouvoir lui être rattachées. En effet, leurs antennes sont relativement allongées et presque sans constriction subterminale ; leur front est plutôt étroit. Ces caractères les rapprocheraient de *H. scutellata* (Ols.) et de *H. subcylindrica* ; mais elles ne possèdent pas la marque sur le scutellum de la première de ces espèces ; en outre l'aspect sombre de leurs ailes les différencie nettement de la seconde. Ces exemplaires restent actuellement indéterminés.

H. ocelligera (Kröber). — Sous le nom de *H. belligera* Austen, l'un de nous (1958) a signalé la capture d'une femelle de cette espèce dans une localité de la très proche banlieue de Lyon ; elle est certainement très rare aux environs de cette Ville ; un individu du même sexe y a cependant été à nouveau récolté au bord du Rhône, entre Thil et Niévros (Ain), le 21 juin 1968.

Les auteurs des « Horse Flies of Europe » considèrent *H. ocelligera* comme très commun dans le Midi de l'Europe. De la Riviera française, nous disposons d'une femelle, capturée en juin 1976 par R. ALLEMAND dans la forêt des Maures près de Pignans (Var). L'individu ayant souffert, il ne nous est pas possible de décider s'il faut aussi rapporter à cette espèce une femelle provenant de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), signalée par l'un de nous (1959) sous le nom de *H. belligera*.

Comme d'autres l'ont dit, il est vraisemblable que beaucoup de citations de France méridionale de *H. crassicornis* Wahlb. se rapportent à *H. ocelligera*.

H. pluvialis (L.). — Le « Taon des pluies » est facilement reconnaissable à l'importante constriction, qui, chez la femelle, entaille distalement le premier article des antennes. L'individu de ce sexe, capturé le 13 août 1944 à Dardilly (Rhône), que l'un de nous avait soupçonné être hybride, ne l'est en réalité pas ;

il s'agit d'un immature. Comme il a été dit plus haut, il convient de rapporter à *H. grandis* le mâle autrefois (1957 a) indiqué sous le nom de *H. pluvialis hispanica*.

H. scutellata (Ols.). — Sous le nom de *H. pluvialis*, sont classées dans la collection RIEL deux femelles à front plutôt élargi, chez qui le premier article des antennes est relativement long avec un constriction subapicale très peu marquée; sur le scutellum se distingue une bande longitudinale de pruinosité blanchâtre atteignant son bord antérieur. Ces exemplaires ont été capturés dans les Alpes de Haute-Provence, l'un à Allos, le 9 juillet 1911, l'autre à Fontgailarde près Thorame-Haute douze jours plus tard.

Avec le tableau des « Horse Flies of Europe », ils doivent être rapportés à *H. scutellata*; en vérité, l'aspect de leurs antennes s'accorde bien avec la figure jointe à la description princeps de l'espèce (N. G. OLSUFJEV, J. MOUCHA et M. CHVALA, 1964), moins bien avec celle des individus de ce sexe reproduite dans les « Horse Flies of Europe », qui montre le premier article plus régulièrement cylindrique. Par lettre personnelle, notre Collègue M. CHVALA, auteur de cette partie de l'ouvrage, nous informe que cette dernière représentation a été exécutée d'après un individu autre que le type; elle correspond à une variation intraspécifique de *H. scutellata*.

H. scutellata est à ajouter à la liste des Tabanidae des « Basses-Alpes », publiée par M. LECLERCQ (1971). L'espèce n'était jusqu'à présent citée de France que de deux localités, toutes les deux montagnardes. Celle des Hautes-Alpes, non indiquée par cet auteur dans sa Révision systématique (1965), mais seulement, semble-t-il dans le mémoire précité, est Saint-Véran; J. MOUCHA et M. CHVALA (1967) citent encore *H. scutellata* de Bagnères de Luchon (Haute-Garonne) dans les Pyrénées.

H. subcylindrica Pand. — Dans le sens que lui attribuent L. LYNEBORG et M. CHVALA (1970), nous déterminons *H. subcylindrica* une femelle non encore citée, capturée à Tournay (Savoie) le 14 mai 1940, dont les ailes sont particulièrement claires. Il a été indiqué plus haut que l'exemplaire cité sous ce nom par l'un de nous (1959), doit, d'après les indications des « Horse Flies of Europe », être rapporté à *H. gallica*.

H. bigoti Gobert. — Cette espèce étant, dans le groupe de *H. pluvialis*, bien reconnaissable à l'étendue de la teinte fauve des fémurs, il n'y a pratiquement rien à modifier à ce qui a été écrit à son sujet sur les exemplaires de notre collection.

H. crassicornis Wahlb. — Alors que, comme il a été dit, bien des mentions de ce Tabanidae du Midi de la France semblent douteuses, nous confirmons que le mâle provenant du Mont Pilat (Loire) indiqué sous ce nom dans un mémoire antérieur (1958) appartient bien à cette espèce.

BIBLIOGRAPHIE

- CHVALA M., LYNEBORG L. et MOUCHA J. — The Horse Flies of Europe. Publ. Entom. Soc. Copenhagen, 1972.
- LECLERCQ M. — Révision systématique et biogéographique des Tabanidae (Diptera) paléarctiques, 11 Tabaninae. 1966. Mem. Inst. roy. Sc. nat. Belg., t. 8.
- LECLERCQ M. — Tabanidae (Diptera) des Basses-Alpes. 1971. Bull. rech. agron. Gembloux, t. 6, p. 424-431.
- LYNEBORG L. et CHVALA M. — Revision of *Haematopota* in north Europe (Dipt. Tabanidae). 1970. Entom. scand., t. 1, p. 30-40.

- MOUCHA J. et CHVALA M. — Contribution à la répartition des Diptères Tabanidae en France et en Italie. 1967. Bull. Soc. entom. Mulhouse, 1967, p. 28-30.
- OLSUFJEV N.G., MOUCHA J. et CHVALA M. — *Chrysozona scutellata* sp. n. aus Mitteleuropa (Diptera Tabanidae). 1964. Cas. Cs. Spol. entom., t. 61, p. 284-286.
- OLSUFJEV N.G., MOUCHA J. et CHVALA M. — Zur Taxonomie und Verbreitung der europäischen und kleinasiatischen Arten der *Tabanus bovinus*-Gruppe. 1967. Acta Soc. entom. Cechoslov., t. 64, p. 303-313.
- ROMAN E. — Sur quelques *Haematopota* de la faune gallo-rhénane. 1957 a. Bull. Soc. entom. Fr., t. 62, p. 214-220.
- ROMAN E. — Diptères Tabanidae de la Drôme. Comparaison des faunes du Vercors et du Valentinois méridional. 1957 b. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, t. 26, p. 164-170.
- ROMAN E. — Diptères Tabanidae de la région lyonnaise. 1958. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon, t. 27, p. 12-19, 35-44.
- ROMAN E. — Contribution à la répartition en France des Diptères Tabanidae, avec remarques critiques sur quelques espèces et variétés. 1959. Cah. Natural., n. s., t. 15, p. 3-30.
- SÉGUY E. — Diptères Brachycères. Faune de France, t. 13. Lechevalier, Paris, 1926.

DEUX RANA CYANOPHLYCTIS DU NEPAL AUX YEUX NOIRS (AMPHIBIENS, ANOURES)

par Alain DUBOIS.

Résumé. — Deux exemplaires de *Rana cyanophlyctis* du Népal aux yeux noirs sont décrits. L'anomalie est bilatérale chez l'un d'entre eux, unilatérale chez l'autre. Elle est vraisemblablement due, chez cette espèce comme chez les autres où des exemplaires aux yeux noirs ont été signalés, à une mutation récessive.

Two black eyed *Rana cyanophlyctis* from Nepal (Amphibia, Anura).

Abstract. — Two black eyed *Rana cyanophlyctis* from Nepal are described. The anomaly is bilateral in the first specimen, unilateral in the second. It is probably caused, in this species as in others where black eyed specimens have been reported, by a recessive mutation.

L'anomalie des « yeux noirs », consistant en une absence d'iridiophores, une raréfaction des xanthophores et une surabondance des mélanophores, a déjà été signalée chez une douzaine d'espèces d'Amphibiens, Anoures et Urodèles (DUBOIS et VACHARD, 1971; DUBOIS, FISCHER et PAYEN, 1973). Elle est due à un gène récessif *m* (melanoid), comme cela a pu être démontré chez cinq espèces déjà (*Ambystoma mexicanum*: HUMPHREY et BAGNARA, 1967; *Rana pipiens*: RICHARDS, TARTOF et NACE, 1969; *Pleurodeles waltl*: LACROIX et CAPURON, 1970; *Rana esculenta*: ROSTAND et DARRÉ, 1970; *Bufo bufo*: DUBOIS, MORÈRE, PAYEN et VACHARD, inédit).

Les espèces de *Rana* chez lesquelles l'anomalie a été signalée appartiennent, au sein d'un même ensemble systématique, le sous-genre *Rana* s. str. (BOULENGER, 1918; DECKERT, 1938; DUBOIS, 1975), à différents groupes d'espèces: groupe *temporaria* (*R. temporaria*, *R. graeca*, *R. tsushimensis*), groupe *esculenta* (*R. esculenta*, *R. nigromaculata*) et groupe *pipiens* (*R. pipiens*). Nous signalons ici pour la première fois cette anomalie chez *Rana cyanophlyctis* Schneider (fig. 1), une espèce du sous-genre *Euphlyctis*, ou « *Dicroglossus sensu* Deckert » (DECKERT, 1938; DUBOIS, 1974, 1975). Deux exemplaires aux yeux noirs de cette espèce ont été récoltés au Népal: l'anomalie était bilatérale chez un exemplaire, unilatérale chez l'autre.